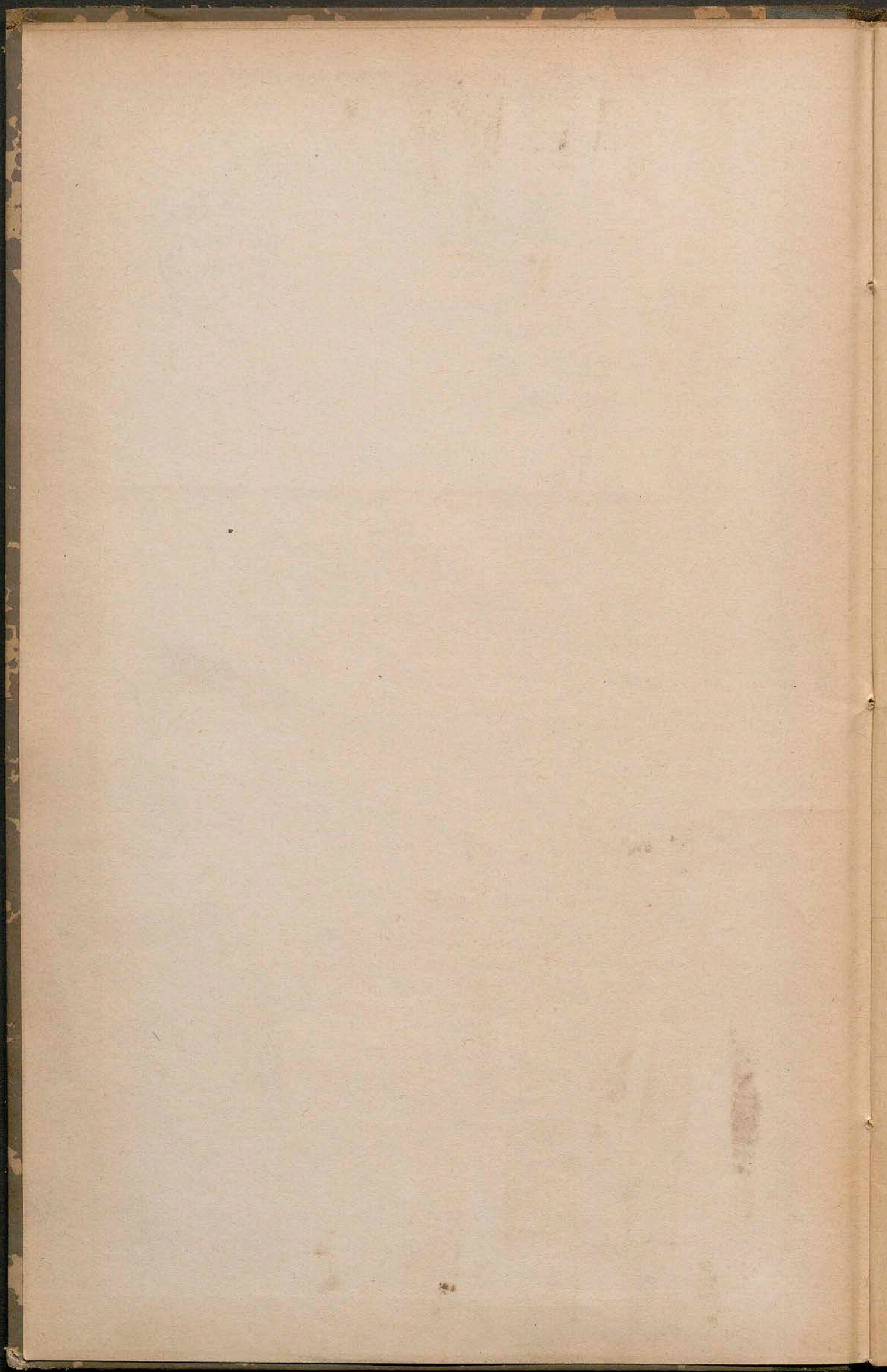


871
COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de MM. Henry CHÉRON, le général HIRSCHAUER et MAUGER, tendant à organiser la **rééducation fonctionnelle et professionnelle** des mutilés du travail et l'éducation fonctionnelle et professionnelle des infirmes. (N° 246, année 1920.)

(Nommée le 29 juin 1920.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : DUCHEIN. *Secrétaire*
2^e — GALLET.
3^e — GRAS.
4^e — ALBERT PEYRONNET.
5^e — PÉDEBIDOU.
6^e — BOLLET.
7^e — Guillaume POULLE. *Rapporteur*
8^e — ~~deuxième~~ COLLIN. *Président*
9^e — Henry CHÉRON.



1

Séance du 1^{er} juillet 1920

M. le Chanoine Collier est désigné pour
présider la réunion -

M. Duchemin remplit les fonctions de secrétaire.

M. Chéron indique le but de la réunion,
montre la nécessité de profiter de ce qu'on a appris
avec la réadaptation des Mutilés de la Guerre
pour rééduquer les infirmes et les Mutilés
du travail. Il demande un enseignement
dans les Facultés de Médecine à ce sujet
et propose une organisation complémentaire dans
nos Offices pour l'éducation des Mutilés civils -

M. le Président estime que l'Etat, en entrant
dans cette voie, fera son devoir.

M. Boullé est chargé de rapporter la proposition
de loi, à ce sujet, de M. Chéron, Général Herichaux et Mangin,
laquelle est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Collier

Le secrétaire,

Duchemin